

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1999

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Point 4 de l'ordre du
jour

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/99/4/1

31 août 1999

ORIGINAL: ANGLAIS

ÉVALUATION EN FIN DE PARCOURS DU PROGRAMME DE PAYS—PAKISTAN (1994–1998)

RÉSUMÉ

Le programme de pays élaboré pour le Pakistan a représenté la première tentative du PAM de reformuler ses opérations sur la base de l'approche-programme. Il a été approuvé, en partie avec effet rétroactif, en octobre 1996. Les projets existants ont été rassemblés pour constituer le programme de pays pour 1994-1998, l'accent étant mis davantage sur une synchronisation avec les opérations d'autres organismes des Nations Unies que sur l'élaboration d'un nouveau programme de pays ciblé. En conséquence, il a été conçu sans indicateurs clairs de mesures des résultats. C'est dans cette perspective qu'il convient de replacer les conclusions de cette évaluation.

Le programme de pays élaboré pour le Pakistan comporte deux domaines d'activités distincts: les secteurs de la santé et de l'éducation, dans le cadre du Programme d'action sociale (PAS) du gouvernement, et la gestion des ressources naturelles.

La mission est parvenue à la conclusion qu'au Pakistan, la sécurité alimentaire est une question de revenus plutôt que de disponibilité et que l'aide alimentaire fournie dans le cadre du programme de pays en cours doit par conséquent être considérée comme un transfert de revenus plutôt que comme une distribution de vivres destinés à une consommation directe.

Il a été constaté que le programme de pays avait été intégré comme il convient aux plans de développement élaborés par le gouvernement lui-même dans les secteurs en question et reflétait également les priorités de la communauté des donateurs. L'approche-programme avait permis au PAM de mieux ajuster ses activités en fonction des livraisons irrégulières de produits. Il importait néanmoins de replacer les interventions dans un contexte plus large pour veiller à ce que l'assistance du PAM ait l'impact souhaité sur les groupes de populations cibles. Pour cela, il faudrait établir des liens plus étroits avec les programmes réalisés par les autres partenaires opérationnels. La mission a constaté que la situation à cet égard variait beaucoup, les interventions dans le domaine de la gestion des ressources naturelles étant plus souvent appuyées par les activités d'autres organismes, tandis que cette association était moins étroite dans le cadre du PAS. S'il faudra attendre pour pouvoir déterminer avec précision ce qu'aura été l'impact des interventions, les résultats obtenus jusqu'à présent sont mitigés. La mission a constaté, en particulier, que les interventions dans le domaine de la santé devaient être réévaluées.

Le rapport ci-après comprend un certain nombre de recommandations visant à resserrer les partenariats avec les autres donateurs, à accroître la participation des communautés locales, à affiner le ciblage des activités, à renforcer le suivi et à établir des rapports opérationnels plus efficaces avec le gouvernement.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau de l'évaluation: A. Wilkinson tel.: 066513-2029

Fonctionnaire principal chargé de
l'évaluation: R. Huss tel.: 066513-2358

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
BA sD	Banque asiatique de développement
CAC	Comité administratif de coordination
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
OMS	Organisation mondiale de la santé
PAS	Programme d'action sociale
PBM	Pakistan Bait-ul-Mal
PFNO	Province de la frontière du Nord-Ouest
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SSP	Schéma de stratégie de pays
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance



INTRODUCTION

1. Conformément à la résolution 47/199 de l'Assemblée générale des Nations Unies, telle qu'elle a été précisée par le Comité administratif de coordination (CAC), le programme de pays élaboré pour le Pakistan représente la première tentative du PAM de reformuler ses opérations, de les assouplir et de mieux les intégrer et les harmoniser avec des programmes réalisés par d'autres organismes des Nations Unies. A cet égard, il s'écarte de l'approche fragmentaire orientée vers les projets appliquée par le passé. Après l'adoption de la nouvelle approche-programme, les opérations du PAM ont été intégrées à la stratégie exposée dans le schéma de stratégie de pays (SSP) élaboré pour le Pakistan en décembre 1994. La description du programme de pays, qui expose les interventions spécifiques prévues pour mettre en oeuvre cette stratégie, a été élaborée sur la base du SSP et structurée de manière à correspondre avec les cycles de planification aussi bien du gouvernement que du système des Nations Unies. Le programme de pays a été approuvé, en partie avec effet rétroactif, en octobre 1996.

LE PROGRAMME DE PAYS

2. Le programme d'assistance au Pakistan prévoit des interventions dans deux domaines distincts. Des ressources ont été allouées pour la réalisation d'activités dans le cadre du Programme d'action sociale (PAS), spécialement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que dans le domaine de la gestion des ressources naturelles.
3. Les activités dans le secteur de la santé visent, dans le cadre du PAS, à encourager les futures mères et les mères allaitantes à consulter régulièrement les dispensaires, ainsi qu'à appuyer les centres de soins de santé primaires et à encourager une utilisation accrue des services qu'ils offrent. Le programme a été réalisé dans des districts sélectionnés des provinces du Punjab, du Balouchistan, de la Province de la frontière Nord-Ouest (PFNO) et du Sind, ainsi que dans le Jammu et le Cachemire. Ces districts ont été sélectionnés en raison de la faiblesse de leurs indicateurs sociaux et économiques. Dans le secteur de l'éducation, les activités tendent à accroître les taux de scolarisation et d'assiduité et à réduire les taux d'abandon scolaire des filles au niveau primaire. Un autre des objectifs poursuivis consiste à réduire l'absentéisme parmi les enseignants. Le programme concernant le secteur de l'éducation a été réalisé dans des districts sélectionnés des provinces de la frontière du Nord-Ouest et du Balouchistan et seront sans doute étendus aux provinces du Sind et du Punjab. Les districts ont été sélectionnés, pour l'essentiel, en raison de leur faible taux de participation des filles à l'enseignement primaire.
4. Pour encourager la participation aux deux programmes réalisés dans le secteur social, l'on a distribué un produit alimentaire de haute valeur, à savoir de l'huile comestible. Dans les écoles, pour chaque mois d'"assiduité complète", les maîtres et les élèves ont reçu une boîte de cinq kilogrammes d'huile comestible chacun. Dans le secteur de la santé, il a été distribué au total quatre boîtes par personne pour des consultations spécifiques prénatales et postnatales, y compris pour des vaccinations.
5. Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, cinq activités relativement distinctes ont été regroupées dans différents programmes, qui sont notamment les suivants: Pakistan 2451.00—Aide aux populations des bassins versants de Tarbela et de Mangla, qui englobent quatre districts de la préfecture de Hazara de la PFNO; Pakistan 4003.00—



Développement rural dans le territoire du nord-est; Pakistan 4659.00—Restauration de l'environnement dans la préfecture de Malakand de la PFNO; Pakistan 2309.00—Travaux de développement rural dans la PFNO et les régions tribales administrées par le gouvernement fédéral; et Pakistan 4377.00—Développement rural au Baloutchistan. Ces cinq projets étaient déjà en cours lorsqu'ils ont été incorporés au programme de pays. La corrélation entre un environnement dégradé et la pauvreté étant considérée comme acquise, l'accent a été mis, initialement, sur les aspects matériels ou environnementaux, comme la remise en état des sols, l'amélioration de la gestion et de la percolation des eaux et un approvisionnement durable en biomasse ligneuse et en herbes. Cependant, la portée et le ciblage des activités ont été modifiés pendant l'exécution du projet, et il a été décidé d'adopter comme fil conducteur de toutes les interventions une approche de foresterie sociale mettant l'accent sur une organisation sociale fondée sur la gestion communautaire, l'autonomie et des processus participatifs de prise de décisions.

6. Deux particularités distinguent les interventions dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. La première est que les cinq projets ont tous été appuyés par une assistance financière ou technique supplémentaire d'autres institutions (PNUD et ONG nationales, *Sarhad Rural Support Corporation* et Association féminine pour le développement) ou des donateurs bilatéraux (Allemagne, Australie, Italie et Pays-Bas). La seconde est que l'aide alimentaire est fournie au moyen d'un mécanisme de distribution de coupons d'alimentation. Le blé fourni par le PAM est monétisé par le gouvernement fédéral au port de débarquement, Karachi. Les espèces ainsi mobilisées sont utilisées pour acheter des coupons d'alimentation au Pakistan Bait-ul-Mal (PBM), organisme public indépendant créé pour mettre en oeuvre le programme de distribution de coupons d'alimentation du gouvernement. Les coupons sont remis aux autorités chargées du projet pour distribution aux participants, lesquels, à leur tour, les échangent à leur valeur nominale contre différents produits alimentaires dans des magasins désignés des communes. Ce programme de distribution de coupons d'alimentation a l'avantage d'éviter les coûts élevés de transport, d'entreposage et de manutention que représenterait le transport des produits du port jusqu'aux bénéficiaires, d'éliminer les pertes post-café et d'offrir aux bénéficiaires un assortiment alimentaire diversifié alors même que le PAM ne fournit qu'un seul produit.
7. Le troisième niveau d'intervention, plus restreint, prévu par le programme de pays, consiste à appuyer la mise en place d'un filet de sécurité pour les réfugiés afghans les plus vulnérables ainsi qu'à fournir des secours à quelques-uns des nouveaux réfugiés. Cette activité a été entreprise après qu'il a été mis fin au programme de secours et d'alimentation des réfugiés proprement dit. Il est notamment fourni un appui visant à encourager la scolarisation des filles au niveau primaire et la formation professionnelle des femmes.
8. Le programme de pays pour 1994–1998 prévoyait des livraisons totales de ressources alimentaires d'une valeur d'environ 50 millions de dollars, soit en moyenne approximativement 10 millions de dollars par an, montant réparti à parts à peu près égales entre le PAS et le programme concernant la gestion des ressources naturelles. Il n'était pas prévu de ressources pour des opérations de secours aux réfugiés ou des opérations d'urgence. Pendant la période correspondante, le montant des dépenses effectivement encourues par le PAM représente au total quelque 37,3 millions de dollars, montant réparti à peu près également entre les secteurs sociaux (18,3 millions de dollars, soit 13 millions de dollars pour la santé et 5,3 millions de dollars pour l'éducation) et environ 19 millions de dollars pour les activités de gestion des ressources naturelles. L'on trouvera des chiffres détaillés dans l'annexe au présent document. Dans le secteur de l'éducation, le nombre total de bénéficiaires a atteint 53 300, à un coût par bénéficiaire d'environ 100 dollars. Il a été difficile d'évaluer le nombre de bénéficiaires des activités de gestion des ressources



naturelles. Selon une estimation approximative de 115 500 bénéficiaires, le coût par bénéficiaire serait de 165 dollars¹. Ces chiffres ne visent que les personnes ayant bénéficié directement des activités entreprises. Comme les interventions dans le domaine de la gestion des ressources naturelles ont créé un patrimoine commun, le nombre total de bénéficiaires est beaucoup plus élevé et les coûts correspondants moindres. Toutefois, il n'a pas été possible d'estimer ces chiffres ni, dans le cas des interventions dans le domaine de la santé, d'évaluer le nombre de bénéficiaires sur la base des informations disponibles.

EVALUATION

9. L'évaluation du programme a pour but d'analyser les grandes orientations du programme ainsi que les différents aspects liés à son exécution. Il ne faut pas perdre de vue que certains des paramètres au regard desquels les interventions sont évaluées n'étaient pas, initialement, des objectifs explicites des interventions elles-mêmes. Il ne serait pas juste de porter un jugement sur ce programme de pays, approuvé en 1996 et fondé sur un SSP de 1994, entièrement à la lumière de normes qui n'ont été établies qu'en 1998. Le programme a été conçu sans qu'il soit défini d'indicateurs clairs permettant de mesurer les résultats. Toutefois, la flexibilité de l'approche-programme aurait dû, avec le temps, permettre d'apporter certaines modifications aux interventions. Comme on le verra ci-dessous, certains ajustements ont néanmoins été apportés aux activités. L'évaluation est présentée sous sept grandes rubriques: Contexte national et justification des opérations du PAM; Contenu et conception du programme; Orientation vers les populations: ciblage, parité hommes-femmes et processus participatif; Impact et durabilité; Exécution du programme; Qualité des services du PAM; et Qualité des services du gouvernement.

CONTEXTE NATIONAL ET JUSTIFICATION DES OPERATIONS DU PAM

10. Il ressort de nombreuses études de la pauvreté qu'au Pakistan, de vastes secteurs de la population vivent avec un revenu inférieur à la moyenne nationale². Néanmoins, si l'on sait qu'il existe des disparités considérables entre les régions et entre les différents groupes de revenus³, l'on ne dispose que de peu d'informations solides sur le profil de la pauvreté ou sur la localisation des pauvres. L'élément critique, du point de vue de la justification de l'aide alimentaire et de l'assistance du PAM, tient au fait que l'alimentation n'est pas une denrée rare dans le pays. Les variations considérables relevées dans l'apport calorique par habitant sont généralement liées aux revenus plutôt qu'à la disponibilité d'aliments. Pour les

¹ Ces coûts par bénéficiaire sont calculés uniquement sur la base des produits alimentaires fournis par le PAM et ne comprennent pas le coût d'articles non alimentaires, comme le coût des services d'appui fournis par le gouvernement pour le transport et la distribution dans le contexte du PAS.

² Plusieurs études récentes contiennent des estimations de la proportion de la population vivant au-dessous d'un seuil de pauvreté déterminé, selon qu'elles vivent dans les régions rurales ou en milieu urbain. Voir Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage du Gouvernement pakistanais, "Sommet mondial de l'alimentation, Etude nationale: Pakistan" 1996; Mahbulul Haq & Khadija Haq, "Human Development in South Asia", Karachi 1998; IFPRI, "Poverty, Household Food Security and Nutrition in Pakistan" Research Report 96, 1993.

³ Ainsi, si le régime alimentaire par habitant pour l'ensemble du pays était estimé à 2 570 kcal par jour en 1995–1996, il ressort de différentes études que la proportion des populations pour lesquelles le régime alimentaire est inférieur à 1 800 kcal par jour variait entre 33 pour cent des ménages à Dir, district ciblé, et 13 pour cent à Attock, district non ciblé.



groupes pauvres, la sécurité alimentaire tient davantage aux revenus et à la corrélation entre la sécurité alimentaire et d'autres indicateurs de pauvreté, comme des taux de natalité et des taux de mortalité maternelle et infantile élevés et de faibles niveaux d'instruction. L'aide alimentaire fournie dans le cadre du programme de pays en cours doit par conséquent être considérée comme un transfert de revenus plutôt que comme une distribution de vivres destinés directement à la consommation.

11. Cela étant, l'approche fondée sur un transfert de revenus à des groupes cibles qui est implicite dans les interventions dans les domaines aussi bien social que de la gestion des ressources naturelles a été appropriée. Dans le cas des activités réalisées dans ce dernier domaine, une approche adaptée de transfert de revenus a conduit à distribuer non plus des denrées alimentaires mais des coupons d'alimentation équivalant presque à des espèces. Il faut rendre au programme de pays cette justice qu'en adoptant cette approche avec souplesse, il s'est non seulement adapté à la réalité des disponibilités alimentaires au Pakistan mais encore a permis d'économiser des ressources considérables.
12. La justification des interventions dans les secteurs sociaux, et en particulier dans ceux de la santé et de l'éducation des femmes et des filles, est incontestable. Parmi les groupes pauvres, la condition des femmes, et particulièrement des femmes rurales, est peut-être l'une des pires d'Asie. Très peu instruites, ayant une faible espérance de vie à la naissance, exposées à une incidence élevée de mortalité maternelle et de morbidité et n'ayant guère voix au chapitre en matière de prise de décisions, la situation des femmes rurales au Pakistan demeure précaire. L'appui du PAM est donc justifié par sa politique de promotion de la parité hommes-femmes, qui vise à aider les femmes à avoir le même accès aux ressources nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels. Les incitations - sous forme d'un transfert de revenus – visant à encourager les femmes à consulter les dispensaires et les filles et fillettes à fréquenter l'école constituent pour les groupes cibles un moyen approprié de promouvoir leur développement économique et social.
13. En revanche, la justification de l'action entreprise par le PAM dans le secteur de la gestion des ressources naturelles est beaucoup moins claire et est due, dans une certaine mesure, aux traditions d'intervention du Programme dans ce secteur. La corrélation entre la pauvreté et un environnement dégradé étant tenue pour acquise, les objectifs d'ensemble des interventions, dans un premier temps, ont été des objectifs environnementaux au niveau macro. Les interventions ont notamment porté sur la remise en état de l'infrastructure matérielle, et en particulier la protection des principaux bassins versants et barrages, la conservation de la diversité biologique et la production de bois de feu et d'herbes. L'aide apportée aux pauvres était considérée comme un moyen de remettre en état l'environnement plutôt que comme une fin en soi. Il importe néanmoins de souligner que les objectifs ont été modifiés pendant l'exécution du programme et orientés vers une approche de foresterie sociale intégrée à la gestion communautaire et, ainsi, assurent le renforcement de l'autonomie des communautés locales. L'accent a été mis sur l'organisation sociale, l'autonomie des populations locales, leur participation aux décisions touchant la réalisation des activités et l'utilisation des avoirs créés. Ce programme révisé a été rebaptisé Mise en valeur des ressources naturelles et développement communautaire. Toutefois, ces nouveaux objectifs n'ont pas été uniformément adoptés dans les cinq domaines d'activités visés dans ce secteur, et la nouvelle approche devra être progressivement introduite et adaptée aux circonstances locales.



CONTENU ET CONCEPTION DU PROGRAMME

Intégration aux plans du gouvernement

14. Le programme d'assistance au Pakistan correspond et est bien intégré aux objectifs de développement fixés par le Gouvernement pakistanais dans son huitième plan quinquennal (1993–1998) et reflète les priorités établies par la communauté des donateurs qui opèrent au Pakistan, telles qu'elles sont exposées dans le Schéma de stratégie de pays. Le huitième plan quinquennal a accordé une priorité élevée au développement du secteur social et à l'atténuation de la pauvreté. A cette fin, le gouvernement a adopté un ambitieux programme d'action sociale visant à satisfaire les besoins des ruraux pauvres (particulièrement des femmes et des filles) dans des domaines comme l'éducation de base, les soins de santé primaires, la planification de la famille, l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Un consortium de donateurs comprenant la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BAsD), le Département pour le développement international, le Gouvernement néerlandais et, plus récemment, la Commission européenne et le Canada, a appuyé ce Programme d'action sociale. Il existe en outre une Unité de soutien qui coordonne les activités d'un groupe plus large qui comprend le PAM, l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, l'OMS et un certain nombre de bailleurs de fonds. Les interventions appuyées dans le cadre du programme de pays constituent en fait l'assistance la plus directe fournie aux bénéficiaires dans le secteur social étant donné que l'aide apportée dans le cadre du PAS tend principalement à développer les capacités institutionnelles du gouvernement, notamment en mettant en place une infrastructure matérielle. Les opérations du PAM dans le secteur social ont été rebaptisées Appui au programme d'action sociale, ce qui dénote une intégration plus étroite à ce dernier.
15. Les interventions concernant la gestion des ressources naturelles sont elles aussi bien intégrées et conformes aux buts et objectifs de la Stratégie nationale et provinciale de conservation et au Plan directeur de promotion de la foresterie élaborés par le gouvernement. Elles sont compatibles aussi avec les réformes entreprises dans le secteur de la foresterie. Le PAM est membre fondateur du Groupe de coordination des donateurs dans le secteur de la foresterie dans la PFNO, composé de représentants des Gouvernements de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Suisse ainsi que de la BAsD, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), de la FAO, du PAM et du PNUD. Ce groupe a encouragé une large gamme de réformes dans le secteur de la foresterie et a notamment appuyé le processus de réforme des institutions entrepris par le gouvernement grâce à un financement fourni par la BAsD, les Gouvernements des Pays-Bas et de la Suisse, l'UICN et le PNUD.

Liens avec les partenaires opérationnels

16. La fourniture d'une aide alimentaire, que ce soit directement ou sous forme d'un transfert de revenus, en tant que seul support de financement, limite les objectifs des interventions elles-mêmes. Il faut par conséquent, si l'on veut que celles-ci produisent tout leur impact, agir non seulement sous forme d'une assistance alimentaire mais de plusieurs autres façons, et par conséquent établir des liens avec les autres partenaires opérationnels. Les résultats qu'a donnés le programme de pays à cet égard sont mitigés. Dans les secteurs sociaux, et particulièrement dans celui de la santé, il n'y a guère eu d'association avec d'autres partenaires. De ce fait, les interventions n'ont pas produit tout l'impact escompté. L'objectif du PAM consistant à attirer les femmes dans les dispensaires complète celui du gouvernement, qui est d'améliorer les services fournis.



17. Il est clair qu'une fréquentation soutenue des dispensaires dépend de la qualité des services offerts. Or, alors même qu'il existe des possibilités d'amélioration de la prestation des services au moyen de l'appui institutionnel fourni dans le cadre du PAS, il n'a établi aucun **lien explicite** tendant à faire en sorte que les différentes activités se complètent les unes les autres. **Les projets devront être conçus de sorte que les interventions soient suffisamment larges** pour avoir l'impact souhaité. Il importe donc au plus haut point d'établir des **liens explicites et de forger des partenariats avec les autres organismes de développement** opérant dans le même domaine afin d'assurer une couverture globale des activités et d'obtenir ainsi des résultats durables. L'objectif des interventions dans le secteur de l'éducation a également souffert de contraintes semblables, les activités étant limitées aux seules opérations du PAM.
18. En revanche, les activités concernant la gestion des ressources naturelles ont été complétées par plusieurs interventions différentes, en sus de celles du PAM. Des liens explicites ont été noués avec plusieurs organismes bilatéraux d'assistance (Allemagne, Australie, Canada, Italie et Pays-Bas) et avec certaines ONG ainsi qu'avec la FAO et le PNUD pour mobiliser un cofinancement supplémentaire et, ce qui est plus important, une assistance technique. Cet appui fourni par les autres partenaires a beaucoup aidé à optimiser l'impact global des projets. Bien que les partenariats aient été dominés par les activités techniques et la foresterie et qu'il convienne de mieux doser les interventions concernant la gestion des ressources ainsi que renforcer l'échange et la coordination de l'information, il est clair qu'une approche basée sur des partenariats avec d'autres institutions a permis de faire en sorte que les activités aient un impact plus marqué sur la situation des populations cibles dans les régions visées.

Liens entre les interventions sectorielles

19. Il ne semble pas qu'une attention suffisante ait été accordée à l'établissement de liens, aux étapes de la planification ou de l'exécution, avec les activités sectorielles. En dépit de certains chevauchements des activités dans les secteurs de l'éducation et de la santé ainsi que de l'existence d'un comité de coordination du PAS au niveau provincial, il n'a guère été fait d'efforts dans ce sens. Les deux interventions ont été menées de façon pratiquement indépendante. Une coordination plus étroite dans les domaines de la formulation des politiques, de la logistique et du suivi aurait amélioré l'efficacité des activités du PAM.

Intégration au niveau de l'environnement institutionnel

20. Du fait des modalités d'exécution établies, qui reposent sur une collaboration avec le gouvernement, les deux catégories d'interventions ont été bien intégrées au sein des différents organismes sectoriels du gouvernement: le Département provincial de la santé, le Département de l'éducation et le Département de la foresterie respectivement. Au niveau des ministères fonctionnels, ce n'est que dans le cas de la foresterie que l'on s'est attaché à renforcer les capacités institutionnelles au moyen d'un assez large programme de formation. L'appui institutionnel fourni aux ministères qui s'occupent des secteurs sociaux a été très limité. Néanmoins, comme il importe d'améliorer l'impact des activités, il faudra établir des arrangements institutionnels avec d'autres partenaires, tant au sein du gouvernement qu'en dehors. C'est ce qui a été fait, dans une certaine mesure, pour les activités concernant la gestion des ressources naturelles. Grâce à l'assistance technique fournie, le Département de la foresterie a non seulement pu adopter une approche de foresterie sociale et de développement communautaire mais a pu aussi nouer des relations de travail avec quelques ONG et organisations de village que les interventions ont aidé à



créer. L'évolution progressive de ces structures facilite considérablement l'exécution des programmes tout en améliorant l'impact et la durabilité.

21. En revanche, l'infrastructure institutionnelle des interventions dans les secteurs sociaux est presque entièrement limitée aux organismes sectoriels du gouvernement. Dans le cas du secteur de la santé, par exemple, il est absolument nécessaire, étant donné que les interventions constituent une approche novatrice compte tenu des normes culturelles existantes, d'adopter une approche dynamique de la mobilisation sociale. Les activités réalisées dans le cadre des projets pourraient être plus facilement acceptées s'il était réalisé un programme de sensibilisation et s'il était entrepris un effort de participation communautaire par le biais des comités sanitaires de village, des agents communautaires de santé, des notables de village (aussi bien hommes que femmes), des ONG et des comités des mosquées. Un certain nombre de ces mesures ont commencé à modifier l'environnement institutionnel au plan local, mais il n'a pas encore été fait grand-chose pour établir des liens avec ces structures changeantes et pour accroître ainsi l'impact des activités.
22. Dans le secteur de l'éducation, l'appui soutenu qui a été fourni dans le cadre du projet a eu un impact positif très net sur la réalisation des objectifs du programme pour ce qui est aussi bien d'accroître les taux de scolarisation que de réduire l'absentéisme chez les élèves et les maîtres. Néanmoins, une conception plus large des activités, reposant à la fois sur le cadre offert par le PAS, sur un programme de mobilisation sociale et sur un effort de participation communautaire, aurait accru l'implication des communautés et amélioré la durabilité des activités en général. Cet élément a fait défaut.

ORIENTATION VERS LES POPULATIONS: CIBLAGE, PARITE HOMMES-FEMMES ET PROCESSUS PARTICIPATIFS

23. Faute d'informations spécifiques sur la localisation et le profil des pauvres, toutes les interventions menées dans le cadre du programme de pays ont été ciblées sur la base de larges paramètres géographiques. Généralement parlant, cette approche a logiquement été la plus indiquée dans la pratique. Dans le contexte des interventions concernant le secteur social, l'on peut admettre que les districts sous-développés aient été identifiés sur la base de ces paramètres, particulièrement si l'on considère les différences marquées entre la moyenne nationale et les moyennes des districts. Toutefois, tel n'a pas été le cas pour les interventions concernant la gestion des ressources naturelles. La sélection des régions où les projets ont été réalisés a été fondée sur des critères matériels et environnementaux et sur la corrélation supposée entre la gravité de la dégradation de l'environnement et la pauvreté des populations. L'adoption de l'approche de gestion des bassins versants a implicitement tendu à créer un patrimoine commun qui profite principalement aux pauvres ou aux ruraux sans terre. En réalité, les activités ont bénéficié pour une large part à des personnes n'appartenant pas au groupe cible¹. L'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité

¹ Dans une étude entreprise en 1996, le bureau de pays a constaté que, dans le cas des interventions concernant la gestion des ressources naturelles, les comités de développement de village étaient dominés par les propriétaires terriens. Les décisions adoptées par les comités l'étaient essentiellement dans leur intérêt, tandis que d'autres décisions, comme celle concernant la fermeture des sites des plantations, réduisaient l'accès des ruraux sans terre au bois de feu, au fourrage et aux terres de pacage. Cette enquête du PAM a été réalisée dans les villages qui avaient reçu une assistance pendant les années 70 et 80 et ne reflète donc pas la réorientation ultérieure des activités vers une approche de foresterie sociale.



(ACV) créée au bureau de région du PAM d'Islamabad est maintenant à même de rassembler les données nécessaires à un ciblage plus précis.

24. Les interventions dans le secteur social ont été expressément axées sur la parité hommes-femmes et ont tendu particulièrement à améliorer la condition de la femme. Comme indiqué ci-dessus, la condition des femmes rurales est une solide justification de l'appui fourni par le PAM dans le cadre de son Plan d'action pour la parité hommes-femmes. Les interventions concernant la gestion des ressources naturelles ont elles aussi tendu, dans une certaine mesure, à orienter les activités en faveur des femmes. Dans le contexte de l'environnement social, certains progrès ont incontestablement été accomplis.
25. S'agissant de l'adoption d'un processus participatif, les résultats du programme de pays sont mitigés. Le manque d'intégration à l'environnement institutionnel et social local des activités entreprises dans le secteur de l'éducation et dans le secteur social, dont il a été question plus haut, reflète des carences en ce qui concerne l'affluence des participants. Le programme relatif à la gestion des ressources naturelles, en revanche, a été orienté vers la promotion de processus participatifs. Ces derniers ont été implicites dans la création et le développement d'organisations communautaires ou d'institutions de village comme les comités de développement de village et les organisations ou associations féminines. Ces institutions locales n'en sont encore qu'à un stade embryonnaire de développement, mais l'important est que l'on ait commencé à admettre la nécessité d'instituer des processus participatifs.

IMPACT ET DURABILITE

26. Ce n'est qu'à longue échéance qu'il sera possible de déterminer complètement quel aura été l'impact des interventions concernant la gestion des ressources naturelles. Certaines indications permettent néanmoins d'ores et déjà de penser que, même dans une perspective à court ou moyen terme, les activités réalisées ont eu un impact bénéfique: par exemple, les routes communales ont facilité les déplacements et certains progrès ont été accomplis en ce qui concerne la disponibilité de terres de pacage et d'approvisionnement en bois de feu. Il semble néanmoins que les activités aient aussi eu des effets négatifs dans certains domaines, par exemple en limitant les droits d'accès aux terres de pacage et de collecte de bois de feu. De même, si c'est seulement à long terme que l'on pourra évaluer tout l'effet qu'aura eu l'accroissement des taux de fréquentation scolaire, les indications disponibles permettent de penser que le taux de scolarisation a augmenté. Il s'agit là d'un premier pas, d'importance capitale, sur la voie de la réalisation des objectifs de scolarisation à plus long terme fixés pour les filles. En ce qui concerne la santé, toutefois, l'on ne peut pas conclure que le projet, tel qu'il a été exécuté, aura un impact durable. Cela est sans doute imputable en partie au fait que les quantités d'huile livrées aux dispensaires n'ont pas été suffisantes pour en distribuer aux femmes qui y ont droit du fait qu'elles les fréquentent déjà. Cela est probablement dû aussi au manque de participation de la communauté dans son ensemble (c'est-à-dire aussi des hommes et des femmes âgées) et à l'impact de facteurs comme l'éloignement des dispensaires, la qualité des services fournis, etc.
27. La question de la durabilité des mesures adoptées en matière de gestion des ressources est liée à celle de la **répartition des avantages**. Certains des avantages provenant des activités de reboisement et de foresterie sociale ne se matérialiseront que dans un avenir lointain, sur un horizon de 40 à 70 ans. Comme, pour une large part, les régions plantées sont communément accessibles mais demeurent des terrains privés, rien ne garantit que les



propriétaires n'exercent pas leurs droits de propriété une fois que les arbres seront parvenus à maturité et que leur valeur apparaîtra comme évidente. Les accords de répartition des avantages qui existent actuellement entre les propriétaires terriens et les comités de développement de village n'ont pas de force juridique étant donné que ces derniers ne sont pas reconnus comme ayant une personnalité morale. Il importe par conséquent de conférer un statut juridique aux organismes locaux si l'on veut garantir la durabilité des mesures concernant la gestion des ressources. Ces organismes doivent avoir une personnalité juridique non seulement pour pouvoir gérer les avoirs qui deviendront disponibles dans un avenir éloigné, comme les arbres, mais aussi pour pouvoir exploiter les avantages plus immédiats et gérer, le cas échéant, des programmes d'épargne et de crédit.

28. Les indications préliminaires dont on dispose concernant les interventions dans le secteur de l'éducation permettent de conclure que les progrès accomplis en ce qui concerne les taux de scolarisation et d'assiduité des élèves persisteront, tout au moins en partie, après la suppression des mesures d'incitation. Les ruraux, et en particulier les mères, ont commencé à prendre conscience des avantages de l'éducation et continueront sans doute d'envoyer leurs filles à l'école, même sans incitation matérielle. Dans certains cas, les progrès accomplis ont même encouragé l'éducation des filles au-delà du niveau primaire. Cependant, il apparaît clairement que la durabilité des résultats obtenus en matière d'éducation dans le cadre du projet, sans parler même de la réalisation d'objectifs plus lointains, comme une éducation complète pour toutes les filles, dépendra de nombreux facteurs sur lesquels le PAM n'a pas pris. Il s'agira en particulier de l'amélioration de l'offre et de la qualité des services d'éducation et de l'habilitation des femmes et des filles au sein de la société.
29. La structure actuelle du programme de santé amène à douter de sa durabilité. **Il est indispensable de revoir l'objectif, la portée, le contenu et les modalités d'exécution du programme.** Comme les indicateurs de la santé maternelle et infantile au Pakistan sont très médiocres—spécialement en comparaison de ceux enregistrés dans des pays ayant atteint des niveaux de développement semblables—il semblerait important pour le PAM de continuer de fournir une assistance dans ce secteur. La satisfaction des usagers est un élément indispensable si l'on veut promouvoir une utilisation durable des services de santé, et l'on ne s'est pas assez attaché à veiller à la qualité des services avant la distribution des incitations. Or, il semble qu'une utilisation peu cohérente de ces incitations ait terni, aux yeux des femmes, l'image du principal prestataire de services (c'est-à-dire l'infirmière en tournée) et puisse même décourager l'utilisation à long terme des services offerts. En outre, les actuelles modalités d'exécution du programme ne tiennent pas compte de la nécessité de transformer la santé des femmes et des enfants en un problème communautaire plutôt que de rester un problème concernant exclusivement les femmes. Malgré tout, l'aide que le PAM fournit directement aux femmes et aux enfants est louable. La majeure partie de l'assistance fournie dans le cadre du PAS est dispensée au niveau des institutions.

EXECUTION DU PROGRAMME

Livraison des produits et souplesse des allocations

30. L'exécution du programme a été entravée par l'irrégularité et l'insuffisance des approvisionnements aussi bien en blé qu'en huile. Cela a été dû dans une large mesure au fait que le PAM n'a pas pu mobiliser et allouer des quantités suffisantes de produits alimentaires, mais les difficultés rencontrées ont été dues aussi aux retards intervenus dans



les livraisons. Il a été possible de remédier à l'insuffisance des produits en ayant recours à d'autres sources d'approvisionnement, c'est-à-dire les interventions prolongées de secours aux réfugiés afghans. Globalement, le blé destiné aux activités dans le secteur de la gestion des ressources naturelles a plus manqué, aussi bien chaque année que globalement, que l'huile destinée aux secteurs sociaux. Les ressources auraient pu être utilisées avec plus de souplesse si le même produit avait été utilisé pour l'ensemble du programme. L'utilisation de deux produits, à savoir le blé et l'huile, a éliminé cet élément de flexibilité étant donné qu'il n'a pas été possible de compenser les manques dans un secteur par les excédents dans un autre.

31. L'insuffisance des approvisionnements a compromis l'exécution du programme, particulièrement dans les secteurs de la gestion des ressources naturelles et de la santé. Il ne fait guère de doute, toutefois, que l'approche-programme a permis au PAM de réagir rationnellement aux fluctuations de la disponibilité totale d'aide alimentaire. En faisant en sorte que les décisions puissent être prises aussi près que possible des bénéficiaires, le PAM a pu faire correspondre les allocations et les résultats.
32. Dans le secteur de la santé, la qualité de l'exécution du programme a été particulièrement médiocre car, indépendamment de l'insuffisance générale des approvisionnements, les activités n'avaient pas toujours été bien conçues et il avait été accepté plus de dispensaires qu'il n'était possible d'aider avec les ressources prévues, même si leur fréquentation n'avait pas augmenté.

Plans opérationnels et dispositions administratives

33. Lorsque le programme de pays a été élaboré, les plans d'opérations détaillés concernant les divers projets ont été remplacés par des accords concernant les activités approuvées. Il n'existait par conséquent aucun document d'ensemble énonçant en détail les buts, les modalités d'exécution et les obligations respectives du PAM et du gouvernement concernant les interventions spécifiques. Par la suite, les ressources allouées au PAM ont été réparties entre les secteurs et les provinces sur la base de plans de travail annuels établis en consultation avec les différents organismes sectoriels du gouvernement. Cette approche a permis au bureau du PAM d'exercer un pouvoir accru sur l'utilisation des ressources dans le pays. Néanmoins, le gouvernement, représenté par les différents organismes sectoriels du gouvernement provincial, n'a pas eu cette latitude.
34. Les fonds de contrepartie sont alloués soit au titre du budget des recettes du gouvernement provincial, soit dans le cadre de son Plan annuel de développement à la suite d'un processus d'examen pro forma appelé PC-1. Or, il est difficile pour les organismes sectoriels de traiter les PC-1 annuels pour refléter les variations des allocations annuelles du PAM. Il ressort des discussions qui ont eu lieu entre le PAM et les organismes sectoriels de gestion du gouvernement qu'il y a deux solutions: soit établir un PC-"cadre" annuel englobant tous les PC-1 provinciaux (secteurs), soit établir un PC-1 pour chaque secteur pour l'ensemble de la période quinquennale couverte par le programme. La situation actuelle est confuse et l'on se trouve en présence de toute une série de PC-1 annuels ou de PC-1 quinquennaux, et il n'en existe même aucun dans le cas du Punjab. Il importe au plus haut point d'appliquer une approche uniforme aux allocations de fonds de contrepartie.

Rapports institutionnels

35. L'entité de contrepartie avec laquelle traite essentiellement le PAM est le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage, qui ne porte qu'un intérêt marginal aux programmes du PAM et qui n'y participe guère. Il importe pour le PAM de trouver une



institution gouvernementale avec laquelle il puisse nouer des rapports productifs. La structure existante - le gouvernement fédéral jouant seulement un rôle de coordination - tandis que ce sont plutôt les gouvernements des provinces qui participent à l'exécution, suppose que le PAM, du point de vue du gouvernement fédéral, est essentiellement une source d'assistance extérieure. Aussi serait-il mieux approprié que l'organisme gouvernemental de contrepartie du PAM soit ou bien la Division des affaires économiques du Ministère des finances, ou bien la Commission du plan. La même recommandation a été formulée en 1993 dans une évaluation des activités du PAM au Pakistan réalisée par l'Institut norvégien Chr. Michelson, mais les dispositions administratives demeurent inchangées.

36. Simultanément, les rapports de travail que le PAM entretient avec les gouvernements des provinces doivent être renforcés. Cela signifie non seulement qu'il faudra nouer des liens plus étroits avec les organismes sectoriels d'exécution, mais aussi avec les départements provinciaux de la planification et du développement. Ce rôle ne devrait pas être laissé aux bureaux provinciaux du PAM. Le bureau du PAM à Islamabad devrait établir des rapports de programmation directs et réguliers avec les départements de la planification et du développement, qui sont dans la pratique le pendant du Département des affaires économiques au niveau fédéral.

QUALITE DES SERVICES DU PAM

37. L'adoption de l'approche-programme a amené le bureau de pays à jouer un rôle plus important et plus actif, non seulement pour gérer l'écoulement de l'aide alimentaire et les problèmes inévitables qu'ont soulevés leur programmation et leur livraison, mais aussi pour veiller à ce que les objectifs d'ensemble du programme soient maintenus ou modifiés dans tous les cas où l'évolution de l'environnement politique l'a exigé. D'une manière générale, toutefois, la qualité de l'exécution du programme n'a pas été satisfaisante. Bien qu'intitulées programme, les interventions ont été entreprises presque sous forme de projets distincts. Indépendamment des questions de ressources, les différents éléments du programme ont été exécutés indépendamment les uns des autres et l'adoption de la nouvelle approche n'a guère eu d'impact, du point de vue du PAM, sur la qualité de l'exécution.
38. Il faut néanmoins rendre au bureau de pays cette justice qu'il a fait face efficacement aux retards dans les livraisons et à l'insuffisance des ressources du PAM, mais il n'a pas aussi bien contribué au règlement des difficultés imputables au gouvernement, essentiellement en raison de l'absence de contacts à un niveau suffisamment élevé entre le bureau de pays et le gouvernement. En outre, le suivi des avantages et les évaluations d'impact ne se sont pas traduits, comme on l'espérait, par des corrections à mi-parcours de l'orientation des activités, et les informations rassemblées dans le cadre des activités ordinaires de suivi n'ont pas été exploitées pour apporter aux activités les ajustements qui s'imposaient sans doute.

QUALITE DES SERVICES DU GOUVERNEMENT

39. Comme indiqué ci-dessus dans la section consacrée aux rapports institutionnels, le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage est l'institution de contrepartie du PAM pour toutes ses activités, même celles qui concernent la santé et l'éducation. Comme ce ministère n'intervient pas dans ces secteurs, l'exécution du programme s'en est



trouvée affectée, particulièrement pour ce qui est de la dotation en personnel. Les contributions de contrepartie du gouvernement ont également été retardées. Toutefois, la situation à cet égard a varié d'une province à l'autre. Bien que les directives générales du gouvernement interdisent de réduire les allocations dans le secteur social en cas de compressions budgétaires, cela n'a pas toujours été le cas. Une directive récente du gouvernement fédéral a confirmé que les interventions appuyées par le PAM doivent également rester inchangées en cas de compressions budgétaires, tout comme les activités réalisées dans le cadre du PAS.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

40. Ayant été pour le PAM l'une des premières occasions d'adopter une approche-programme, le programme d'assistance au Pakistan a permis d'allouer et d'utiliser assez efficacement les ressources. Etant donné la fluctuation générale de la disponibilité des ressources, cela est louable. Les éléments du programme ont également été bien intégrés aux plans du gouvernement et aux priorités des donateurs. Toutefois, pour ce qui est de l'orientation d'ensemble, de l'impact et de la durabilité du programme, les résultats ont été variables. S'il faudra attendre encore longtemps pour que les interventions dans le secteur de la gestion des ressources naturelles produisent tous leurs effets, leur impact à court terme n'a pas été très clair. En dépit de certaines indications qui permettent de penser que la disponibilité de bois de feu a été améliorée, il ressort des études réalisées que les interventions ont été dominées par les propriétaires terriens. De ce fait, il est difficile de déterminer si la création d'avoirs communs aura et continuera d'avoir des avantages pour le principal groupe cible, à savoir les pauvres et les ruraux sans terre. En revanche, et bien que ce soit à longue échéance seulement que l'on pourra évaluer tout l'impact qu'aura eu l'amélioration des taux de fréquentation scolaire, il apparaît déjà que le taux de scolarisation a augmenté. En ce qui concerne le secteur de la santé, toutefois, il est douteux que la fréquentation des dispensaires ait augmenté de manière durable. Il faut par conséquent réévaluer les interventions dans le domaine de la santé à la lumière des objectifs, de la portée, du contenu et des modalités d'exécution du programme. Celui-ci aurait eu un impact plus marqué s'il avait été établi des liens solides avec les autres partenaires opérationnels. Cela était particulièrement important dans le cas des interventions dans le secteur social. L'efficacité de l'exécution du programme aurait aussi été considérablement accrue si le PAM et les organismes sectoriels intéressés des gouvernements provinciaux avaient pu établir des rapports plus dynamiques et plus directs.
41. Les premières recommandations sont celles qui concernent l'ensemble du programme de pays et par conséquent les interventions sectorielles. La dernière porte sur différents aspects des activités.
42. **Conception des interventions et partenariats.** Les interventions doivent être menées dans un contexte plus large qui ne se limite pas nécessairement au rôle du PAM. Des efforts délibérés devront être entrepris pour créer des partenariats avec les autres organismes donateurs afin de les amener à appuyer les opérations du PAM. Il faudra veiller à ce que les interventions aient, globalement, l'impact recherché. Le PAM devra par conséquent faire en sorte que les interventions soient plus larges pour ce qui est des objectifs visés. Dans le cas des secteurs sociaux, il faudra aller au-delà des objectifs immédiats qui sont d'attirer les enfants à l'école et les femmes aux dispensaires, et envisager aussi l'amélioration de la qualité des services fournis.



43. **Participation communautaire.** Il est nécessaire d'assurer une plus grande **implication et participation des communautés**. Cela signifie que les interventions devront comprendre une campagne de plaidoyer visant à mieux intégrer les activités à l'environnement local et à l'évolution des institutions. Le PAM et les organismes gouvernementaux de contrepartie devraient par conséquent, lorsque cela est possible, **entreprendre une campagne d'information et de mobilisation** des comités sanitaires de village et de district, des comités locaux de mosquée, des groupes de parents et de maîtres, des associations féminines, etc.
44. **Ciblage.** Le ciblage géographique devrait être affiné pour pouvoir sélectionner des *tehsils*, qui sont les unités administratives constitutives des districts. A cette fin, l'Unité de l'ACV du bureau de pays devra rassembler et tenir à jour des informations plus précises.
45. **Suivi et évaluation.** Il importe de suivre et d'analyser de plus près les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs des projets. Il faudra identifier des indicateurs à cette fin. Par ailleurs, il conviendra de mieux exploiter les informations rassemblées par d'autres organismes comme le Système d'information de gestion des services de santé du gouvernement, dans le cas de la santé, et du Système d'information de gestion des services d'éducation, dans le secteur de l'enseignement. Le PAM devrait s'attacher à renforcer son suivi sur le terrain en recrutant un plus grand nombre d'agents de sexe féminin, en ayant plus largement recours à des listes de contrôle normalisées et en identifiant des indicateurs de résultats appropriés.
46. **Rapports opérationnels du PAM.** Etant un organisme de financement, le PAM devrait avoir pour organisme de contrepartie, au niveau national/fédéral, la Division des affaires économiques du Ministère des finances ou la Commission du plan. Il faut par conséquent modifier les relations qui existent actuellement avec le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage. Il faudrait également établir des rapports opérationnels (activités annuelles de programmation et examen) avec les départements de la planification et du développement des provinces. Des rapports étroits avec ces derniers permettraient également de formuler des PC-1 quinquennaux et ménager ainsi dans l'allocation des ressources le degré de souplesse qu'exige implicitement l'approche-programme.
47. **Cessation progressive des activités.** Etant donné les capacités limitées dont disposent le PAM et le gouvernement et afin de créer une dépendance, chaque intervention devrait avoir un horizon temporel déterminé. Des objectifs spécifiques doivent être fixés, et les décisions concernant la cessation progressive des activités devront dépendre de la réalisation de ces objectifs ou de l'absence de progrès dans cette direction



ANNEXE











**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES LIVRAISONS DU PAM, DE LEUR UTILISATION, DES BÉNÉFICIAIRES ET DU FINANCEMENT DE
CONTREPARTIE (SECTEUR DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES)**

Année	Livraisons prévues (tonnes)	Livraisons effectives (tonnes)	Utilisation effective (tonnes)	Bénéficiaires (nombre)	Valeur (en millions de dollars)	Budget du gouvernement (en millions de dollars)	Articles non alimentaires	
							Élément	Millions de dollars
Projet 4659.00—Restauration de l'environnement dans la préfecture de Malakand de la PFNO (Swat, Buner, Chitral)								
1994-95	2 300	0	200	6 030		0,04	Camions Volvo	0,047
1995-96	5 000	5 346,76	7 788,88€	13 400	0,90	1,35	Ordinateurs	0,388
1996-97	9 000	4 520	5 085,391	9 122	0,76	0,97		
1997-98	8 400	13 145	2 600	2 950	2,21	0,54		
Total	24 700	23 011,76	15 674,28	31 502	3,87	2,90	Total	0,435
Projet 2451.00—Aide aux populations des bassins versants de Tarbela et de Mangla (Abbottabad, Mansehra, Kohistan, Haripur, Buner)								
1994-95	10 400	7 500	376	2 230	1,26	0,07		
1995-96	10 000	9 656,24	8 081	13 570	1,62	1,29		
1996-97	10 000	5 100	7 915,58	14 222	0,86	1,39		
1997-98	10 200	14 900	6 000	13 913	2,50	1,16		
Total	40 600	37 156,24	22 372,13	43 935	6,24	3,9		

**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES LIVRAISONS DU PAM, DE LEUR UTILISATION, DES BÉNÉFICIAIRES ET DU FINANCEMENT DE
CONTREPARTIE (SECTEUR DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES)**

Année	Livraisons prévues (tonnes)	Livraisons effectives (tonnes)	Utilisation effective (tonnes)	Bénéficiaires (nombre)	Valeur (en millions de dollars)	Budget du gouvernement (en millions de dollars)	Articles non alimentaires	
							Élément	Millions de dollars
Projet 4003.00—Développement rural dans le territoire du nord-est (Muzaffarabad, Poonch, Kotli, Mirpur, Bagh)								
1994-95	1 900	0	1 104	1 472		0,28	Camions et camionnettes Nissan	0,0455 0,047
1995-96	5 000		9 373	10 579		2,18	Foreuses à main	0,18736
1996-97	10 000		5 739	6 788		1,47	Matériel	0,10497
1997-98	11 984	17 604	5 567	9 093	2,96	1,57	Ordinateurs	0,00318
Total	28 884	17 604	21 783	27 933	2,96	5,5	Total	0,388
Projet 2309.00—Travaux de développement rural dans la PFNO et dans les régions tribales administrées par le gouvernement fédéral (Kohat, Karak, Bannu, Lakkhi)								
1994-95	17 845	0	0	0		0.00	Camions Volvo	0.1365
1995-96	5 000	0	902,22	2 100		0,11	Camionnettes	0,072
1996-97	8 000	0	517,39	850		0,07	Tracteurs + citernes	0,02635
1997-98	7 000	9 338	750	1 500	1,57	0,11		
Total	37 845	9 338	2 169,614	4 450	1,57	0,301	Total	0,23485

**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES LIVRAISONS DU PAM, DE LEUR UTILISATION, DES BÉNÉFICIAIRES ET DU FINANCEMENT DE
CONTREPARTIE (SECTEUR DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES)**

Année	Livraisons prévues (tonnes)	Livraisons effectives (tonnes)	Utilisation effective (tonnes)	Bénéficiaires (nombre)	Valeur (en millions de dollars)	Budget du gouvernement (en millions de dollars)	Articles non alimentaires	
							Élément	Millions de dollars
Projet 4377.00—Développement rural au Balouchistan (Quetta, Pashin, Loralai, Q. Saifullah, Q. Abdullah, Musa Khel)								
1994-95	2 500		610	813		0,24	Camionnettes	0,04777
1995-96	2 500		5 616,66	4 585		1,99		
1996-97	5 000		673,913	1 250		0,26		
1997-98	6 000	4 600	500	1 000	0,77	0,21		
Total	16 000	4 600	7 400,58	7 648	0,77	2,7	Total	0,04777
Projet (IPS) 4256.00—Les livraisons ont été transférées au secteur de la gestion des ressources naturelles								
1996-97	10 000	10 000	10 000	10 000	Transfert au secteur de la gestion des ressources naturelles			
1997-98	11 500	11 530	11 530	11 530	Transfert au secteur de la gestion des ressources naturelles			
Total	21 500	21 530	21 530	21 530				

**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES LIVRAISONS DU PAM, DE LEUR UTILISATION, DES BÉNÉFICIAIRES ET DU FINANCEMENT DE
CONTREPARTIE (SECTEUR DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES)**

Année	Livraisons prévues (tonnes)	Livraisons effectives (tonnes)	Utilisation effective (tonnes)	Bénéficiaires (nombre)	Valeur (en millions de dollars)	Budget du gouvernement (en millions de dollars)	Articles non alimentaires	Dollars par bénéficiaire
Total 1994-95	34 945	7 500	2 290	10 54	1,26	0,618	1,231	116,745
Total 1995-96	27 500	15 003	31 762	44 23	2,52	6,924	11,839	267,633
Total 1996-97	52 000	19 620	29 931	32 23	3,30	4,164	7,242	224,695
Total 1997-98	55 084	71 117	26 947	28 45	11,95	3,594	6,099	214,316
Total général	169 529	113 240	90 929	115 46	19,03	15,301	26,411	228,727

**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES LIVRAISONS DU PAM, DE LEUR UTILISATION, DES BÉNÉFICIAIRES ET DU FINANCEMENT DE
CONTREPARTIE (SECTEUR DU PAS)**

Année	Livraisons prévues (en tonnes)	Valeur effective des livraisons d'huile		Utilisation effective (tonnes)	Nombre effectif de bénéficiaires (nouveaux usagers)	Budgets du gouvernement	Articles non alimentaires
		(tonnes)	En dollars				
Projet 2237.03—Assistance en matière de soins de santé primaires							
1994-95	1 935	1 544	1 698 400	500	n.d.	335 092	100 000
1995-96	3 565	3 051	3 356 100	1 700	n.d.	352 642	
1996-97	4 500	1 679	1 846 900	2 300	n.d.	306 068	
1997-98	4 500	3 073	3 380 300	2 450	n.d.	272 768	
1998-99	4 500	2 500	2 750 000	2 500	n.d.	271 061	
Total	19 000	11 847	13 031 700	9 450	—	1 537	100 000

**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES LIVRAISONS DU PAM, DE LEUR UTILISATION, DES BÉNÉFICIAIRES ET DU FINANCEMENT DE
CONTREPARTIE (SECTEUR DU PAS)**

Année	Livraisons prévues (en tonnes)	Valeur effective des livraisons d'huile		Utilisation effective (tonnes)	Nombre de nouveaux bénéficiaires* (filles fréquentant l'école/maîtres)	Budgets du gouvernement	Articles non alimentaires
		(tonnes)	En dollars				
Projet 4185.00—Promotion de l'enseignement primaire des filles							
1994-95	683	662	728 200	275	12 000	26 227	330 000
1995-96	662	592	651 200	608	7 500	60 675	
1996-97	1 600	1 044	1 148 400	1 017	11 000	77 141	
1997-98	1 672	1 050	1 155 000	900	10 800	81 585	
1998-99	1 810	1 500	1 650 000	1 100	12 000	107 959	
Total	6 427	4 848	5 332 800	3 900	53 300	353 587	330 000

*Le nombre de bénéficiaires est une estimation approximative.

